

## 2019, une année de transition...

Notre fédération mène, depuis plusieurs années, un combat acharné pour défendre nos droits de pêche, tant au niveau national qu'europpéen. La limitation des prises pour les espèces en difficulté s'appuyant sur les seuls quotas journaliers a conduit aux impasses actuelles. Conscients de cette situation, nous avons proposé, avec d'autres fédérations représentatives, la mise en place de quotas mensuels et d'outils de déclaration préalable des prises pour les espèces en difficulté. Cette approche, plus adaptée à notre activité, présenterait aussi l'avantage d'évaluer sans ambiguïté le niveau de prélèvement de la pêche de loisir des espèces menacées, de lutter plus efficacement contre le braconnage et d'enrayer les récessions actuellement constatées sur nos activités.

Nous avons proposé, dans le cadre de l'EAA, une limitation journalière de trois bars par jour sur l'ensemble du littoral en attendant la mise en place d'un quota mensuel plus adapté. La Commission européenne, sourde à tous nos propos et s'appuyant sur des modélisations de plus en plus fantaisistes, s'est obstinée à reconduire les limitations actuellement en vigueur en s'appuyant sur l'existence fallacieuse de deux stocks : un bar par jour pendant sept mois au nord du 48° et trois bars par jour au sud du 48°.

Les mesures spécifiques à la préservation de la ressource semblent étrangement absentes. Le repos biologique et la protection des zones de reproduction sont pourtant des éléments indispensables au bon équilibre des espèces. Personne ne peut ignorer que le mauvais état du stock actuel est essentiellement dû aux massacres perpétrés sur les frayères pendant de longues années. Nous serons avec les consommateurs sur les lieux de vente pour les inviter à ne pas acheter de bar sauvage de janvier à mars. Dans cet esprit, nous avons déjà écrit à toutes les grandes surfaces pour les inciter à ne pas commercialiser ce poisson durant cette période.

De telles décisions sont en totale incohérence avec le plan pluriannuel porté par Alain Cadec qui nous semble à la fois plus équilibré et plus cohérent. On nage en plein désordre et le ministre français chargé de la pêche n'y est pas étranger. Nous prenons acte de son manque d'équité et de considération à l'encontre des pêcheurs plaisanciers qui sauront, à n'en pas douter, le lui rappeler lors des prochaines élections. Nous n'avons peut-être pas le pouvoir de nuisance des pêcheurs professionnels, mais nous sommes des millions à voter ! Le temps est peut-être aussi venu de sortir nos gilets et de manifester notre colère face à des décisions aussi injustes sur le plan social qu'absurdes et dommageables d'un strict point de vue économique !

Par votre manque de considération des problématiques liées à la pêche de loisir, Monsieur le ministre, vous êtes en train de massacrer une activité qui concerne près de trois millions de pêcheurs de loisir en mer et qui représente un poids économique de près de trois milliards d'euros. Devant votre apparente incapacité à appréhender nos difficultés, nous en appelons à l'arbitrage du Premier ministre pour qu'il intervienne sur ce dossier avant qu'il ne soit trop tard !

Les difficultés et les contraintes s'amoncellent et contrarient gravement le développement harmonieux de la plaisance et de la pêche de loisir en mer. Le caractère écoresponsable et le poids économique considérable de nos activités ne sont pourtant plus à démontrer. L'ensemble des actions retenues lors de nos précédentes assises ont été transmises aux autorités concernées. Les plus importantes d'entre elles font l'objet d'un examen approfondi dans le cadre du groupe de travail N°5 au sein du Comité interministériel du nautisme et de la plaisance. Sur le plan européen, notre reconnaissance au sein de la PCP et la mise en place, courant 2019, du plan pluriannuel de gestion constituent des avancées indéniables. Les dossiers que nous portons n'avancent pas aussi vite que nous le souhaiterions, mais ils avancent !

La FNPP, votre fédération, est toujours là, présente sur tous les fronts pour défendre et représenter vos intérêts avec fermeté et pugnacité. Plus que jamais soyons nombreux, rassemblés et solidaires. Ensemble, tous ensemble, œuvrons pour que nos activités jouissent d'une considération à la hauteur des valeurs que nous portons. Rejoignez-nous et tous ensemble poursuivons le combat !

Jean Kiffer  
président de la FNPP

Pêcher intelligent - Pêcher durablement

